



Télévision

Cuisine+ ne fait plus partie du bouquet Canal

DURLY EMILIA GANKAMA



Appareil four mini-pizza

C'est le 27 juin que la décision prise en février dernier par le groupe Canal+ est entrée en vigueur. Cette suppression s'inscrit dans le cadre du fonctionnement du bouquet canal+, qu'Alice Holzman, directrice générale du groupe Canal+ en charge de la distribution, explique sur « avcésar.com », « Nous lançons régulièrement de nouvelles chaînes ! Paramount Channel, J-One, Nickelodeon 4 Teen sont les dernières en date. Il y a des chaînes qui entrent et d'autres qui sortent. C'est la vie du bouquet. Nous adaptons nos offres aux attentes de nos clients pour toujours proposer les chaînes les plus attractives, ce qui nous amène, il est vrai, à arrêter les chaînes les moins regardées ». a-t-elle déclaré Avant de poursuivre « De nouvelles chaînes sont à attendre dans cette thématique d'ici la fin 2015. « Nous avons des projets sur ce qui tourne autour du plaisir, du patrimoine, de la gastronomie de qualité, des produits du terroir, bref, c'est une thématique que nous n'abandonnons pas ». D'autres chaînes thématiques ont également emboîté le pas à l'instar de Maison + ou Jimmy. Toutefois, l'arrêt de ces chaînes est une grande déception pour bon nombre de téléspectateurs qui le font savoir par leurs commentaires. « La chaîne de découverte et art de vivre avait tout pour séduire », disent-ils à propos de Cuisine+. Rappelons que Cuisine + était la 1ère chaîne entièrement gastronomique, elle avait un large public aussi bien en France qu'en Afrique. La chaîne était diffusée en exclusivité sur CanalSat depuis 2011.

Le ministère de la Communication s'emploiera à faire de l'audiovisuel public un secteur "fort et stratégique"



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué jeudi à Alger que son département s'emploierait à faire de l'audiovisuel public un secteur "fort, actif et stratégique" à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens. A une question orale d'un sénateur, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, sur les dispositions à prendre pour que la Télévision algérienne puisse accomplir le rôle qui lui est dévolu, M. Grine a précisé que son ministère "s'emploiera à soutenir et à accompagner les établissements audiovisuels publics pour en faire un secteur fort, actif et stratégique à même d'assurer un service public qui réponde aux attentes de tous les Algériens". Les insuffisances constatées dans le secteur audiovisuel "valent aussi bien pour le secteur public que privé et sont dues essentiellement à une expérience naissante en la matière et aux mutations rapides que connaît la société algérienne", a estimé le ministre. La Télévision publique "participe à l'enrichissement du paysage audiovisuel et assure un service public tel que stipulé dans le cahier des charges", a rappelé M. Grine, précisant qu'elle "veille à renforcer ses programmes par l'introduction d'une démarche de proximité et interactive qui garantit la liberté d'opinion et le débat contradictoire et permet aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations librement". Pour le ministre, "le traitement de

l'actualité par la Télévision algérienne avec professionnalisme et responsabilité et sa participation au débat sur les grandes questions nationales pour informer et sensibiliser l'opinion permettront à cet établissement de concrétiser les principes du service public prévu dans la loi". A une question sur le statut juridique des chaînes de télévision privées en Algérie, M. Grine a précisé que celles-ci "sont soumises aux lois des États d'émission et au droit algérien en tant que sociétés étrangères activant sur le territoire national". Après avoir rappelé que le ministère de la Communication avait autorisé, à titre provisoire, cinq chaînes TV à ouvrir des bureaux en Algérie, M. Grine a souligné que l'organisation et la régulation de l'activité des ces chaînes pour éliminer les aspects négatifs constatés "interviendront une fois les textes d'application des lois sur l'activité audiovisuelle finalisés", assurant que le ministère "veille à ce que cette démarche se concrétise dans les plus brefs délais".

Auteur : N.C

Investissement

L'agence Chine Nouvelle annonce des partenariats en Afrique pour développer la télévision mobile



Auteur : N.C

La communication chinoise poursuit son offensive en Afrique. L'agence d'information Chine Nouvelle (Xinhua) annonce qu'elle investira dans la télévision mobile sur le continent en 2016. « A partir du premier semestre de l'année prochaine, notre agence prévoit de nouer de nouveaux partenariats de coopération avec les pays africains pour développer le service de la télévision mobile », a déclaré le vice-directeur et éditeur en chef de l'agence, Zhao Peng, cité par l'agence d'information Les Dépêches de Brazzaville. Il s'adressait ce 1er juillet 2015 à des journalistes africains en visite au siège de l'agence Xinhua, dans la ville de Beijing, capitale chinoise. Zhao Peng a expliqué que le développement des médias à l'ère du numérique exige une amélioration des nouveaux services, notamment ceux de la télévision mobile. Créée le 7 novembre 1931, l'agence, qui appartient à l'Etat chinois, est déjà le premier média en Chine. L'objectif est de faire d'elle le premier mondial. Cette ambition s'appuie sur l'Afrique où Xinhua dispose déjà d'accords d'échange d'informations. L'agence compte plus de 20 bureaux sur le continent et diffuse en 7 langues dont le mandarin parlé en Chine. « Travailler en étroite collaboration avec les médias africains grâce à des partenariats nouveaux permettra de porter la voix de l'Afrique plus haut et plus loin. Tel est notre objectif », a indiqué Zhao Peng.